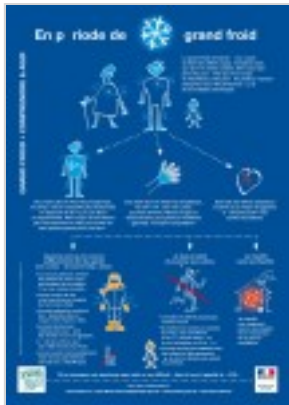




# Dispositif saisonnier " vagues de froid"



## Dispositif saisonnier " vagues de froid", Recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile :

*Ce dispositif définit les actions à mettre en oeuvre pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures de l'hiver en portant une attention particulière aux populations vulnérables.*

*A cet effet la commune de Saint-Léon met en place un registre nominatif des personnes âgées et handicapées qui en font la demande. **L'inscription s'effectue du 1er Novembre 2017 au 31 Mars 2018, soit directement en mairie, soit par téléphone au 05.61.81.92.03** ( un formulaire à remplir vous sera fourni ou envoyé à votre domicile) - seront demandées les coordonnées du médecin, d'un proche ( famille, ami, voisin )...*

*Ce registre communal doit permettre en cas de besoin de guider l'action des services opérationnels sanitaires et sociaux en faveur de ces populations vulnérables.*



# QUE FAIRE EN CAS DE GRAND FROID ?



Le grand froid, le vent glacé, la neige peuvent être à l'origine de risques graves pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35 degrés), gelures aux extrémités, aggravation des risques cardiovasculaires, chutes, etc.

Ces effets peuvent être insidieux et passer inaperçus.

**SOYEZ VIGILANTS ET ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !**



## À NE PAS FAIRE :



- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.



- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.



- **lien utile :** <http://www.sante.gouv.fr>